

Partager la rue



© FRÉDÉRIC SALMON

BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN

Vos votes. ► P.2

FLEURS D'ICI

Finis les roses pour la St Valentin. ► P.6



© FRANÇOISE COCHET

LES TROTSKYSTES DE DAGUERRE

L'action politique après-guerre selon A. Boudard. ► P.7

La Page fête ses 30 ans

Ce n°120 de votre journal fête un anniversaire dont nous pouvons être fiers : 30 ans, pour un journal fait par des habitants bénévoles, qui donnent leur énergie pour publier chaque trimestre informations et débats de qualité sur la vie des divers quartiers de l'arrondissement, c'est une chose remarquable ! Merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué depuis tout ce temps. Un journal papier indépendant, sans publicité ni subvention, dont le modèle économique repose entièrement sur ses lecteurs, c'est un pari tenu. Votre fidélité est un encouragement pour continuer.

Le sommaire de ce numéro reflète les mêmes problématiques qu'il y a 30 ans – mises au goût du jour : la bicyclette a remplacé la voiture dans les préoccupations, et les conseils de quartier (renouvelés en ce mois d'octobre) sont

dotés d'une nouvelle charte de fonctionnement ; la circulation automobile elle-même est plus fluide et on peut éteindre des feux rouges...

La vie associative évolue avec les problèmes des habitants eux-mêmes : les ateliers solidaires, repair-café, Carillon et autre Lulus se sont beaucoup développés depuis quelques années, mais les questions de logement et de solidarité, d'accueil de l'étranger, les initiatives dans la vie scolaire sont toujours aussi présentes dans nos pages.

Les problèmes d'urbanisme, d'aménagement dans les quartiers sont récurrents. La prison de la Santé se transforme et sa réouverture va soulever de nouvelles questions de cohabitation avec les riverains. La bataille pour le maintien de la Traverse a été gagnée très récemment, mais celle pour le 105 rue Raymond-Losserand n'est pas terminée. La jolie

gare de la petite ceinture, avenue du Général-Leclerc, a été réhabilitée et la ferme Montsouris va l'être aussi.

La vie culturelle de notre arrondissement est toujours foisonnante et notre journal essaie de suivre ce mouvement dans sa diversité : cette année, les différents ciné-clubs du 14^e se sont fédérés pour organiser un festival de cinéma. Notre site internet (www.lapage14.info) annonce événements et expositions qui ont lieu entre deux parutions sur papier.

Comme nous le disions dans le n°100 de *La Page*, il y a cinq ans, «avec l'arrivée de la gauche, en mars 2001, ... la démocratie locale devient un enjeu et s'incarne dans de nouvelles instances et de nouvelles pratiques : états généraux, conseils de quartier, relance du Comité d'initiative et de consultation (Cica), maison des associations. Diverses ten-

tatives de "concertation" sur des projets d'urbanisme voient le jour. Ce qui ne veut pas dire que les habitants soient toujours écoutés.» L'exercice est difficile, comme en témoignent les moments de concertation à propos de l'aménagement de l'éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul, ou du réaménagement de l'avenue du Général-Leclerc, entre autres. Et *La Page* veut rester objective : ça n'était pas mieux avant ! Si vous avez de la curiosité et un peu de goût pour l'écriture, venez rejoindre l'équipe de rédaction et témoigner des actions engagées des Quatorziens.

Amis lecteurs occasionnels ou fidèles, venez fêter les 30 de *La Page* le jeudi 6 décembre prochain dans la grande salle de la Maison de la vie associative et citoyenne, 11 rue Deparcieux de 18h30 à 20h30.

L'ÉQUIP'PAGE

Une nouvelle charte pour un nouveau mandat

● Le 10 septembre dernier, le conseil d'arrondissement a voté la charte des conseils de quartier qui va s'appliquer aux nouveaux conseillers.

Instaurés en 2002, et au nombre de six pour notre arrondissement, les conseils de quartiers (CdQ) ont pour principal objet la participation des habitants à la vie locale. Organes consultatifs du conseil d'arrondissement, ce sont des lieux où l'on s'informe sur les projets municipaux, lieux où l'on dialogue sur les problématiques de quartier, où l'on élabore des projets d'intérêt collectif. Force de proposition sur les priorités d'investissement localisées de la mairie, les CdQ se réunissent au moins trois fois par an et sont ouverts à tous.

Comité d'animation pour renforcer le travail collectif, simplification de la structure interne des CdQ, définition de thématiques d'intérêt local : telles sont les nouveautés apportées par la charte 2018. Elle sera la référence pour le mandat de trois ans des nouveaux conseillers tirés au sort le samedi 13 octobre.

Didier Antonelli, adjoint à la mairie du 14e chargé de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative a présenté la délibération au conseil d'arrondissement de rentrée. Devant une salle remplie, il a remercié les conseillers de quartier pour leur implication et a dressé un état des lieux en s'appuyant sur les remarques de l'Observatoire des conseils de quartier et de la démocratie participative. Les points positifs : une plus grande fréquentation aux réunions publiques, plus de sujets traités, plus de vœux adressés à la mairie du 14e, une meilleure communication sur les CdQ, une appropriation par ces derniers du budget participatif parisien. Les points faibles : tout d'abord, l'incompréhension quant au rôle et à la nécessité des collèges associations et élus dont les représentants étaient souvent absents des réunions. Ensuite, le manque de clarté sur les suites données aux vœux adressés au conseil d'arrondissement. Et enfin, le fonctionnement parfois pyramidal des CdQ, surtout depuis le dernier renouvellement. Ainsi dans son rapport à mi-mandat, l'Observatoire a mis en exergue que l'animation régulière des conseils reposait souvent sur un bureau restreint voire sur le seul binôme président(e)/vice-président(e). Ce qui ne favorisait pas l'implication des habitants. Par ailleurs, la carence de plusieurs présidents a entraîné un blocage dans l'animation de certains CdQ.

La charte 2018 : un fonctionnement plus participatif

Tout d'abord, la composition des conseils est modifiée : il n'y a plus de collèges associations et élus et les nouveaux conseillers forment un groupe unique (habitants, membres d'associations, travailleurs ou étudiants dans l'arrondissement). Quant aux élus, la mairie a rappelé que l'ensemble du conseil municipal recevait déjà les ordres du jour et comptes rendus et invitations aux réunions publiques. La deuxième

nouveauté est la suppression des bureaux. L'Observatoire, dans ses préconisations pour encourager l'implication des habitants, proposait de revenir à la pratique des bureaux élargis. Dans la charte de 2015, ces derniers étaient mentionnés mais avec une restriction importante puisque l'élargissement du bureau restreint était soumis au bon vouloir de ce dernier. La mairie a décidé d'aller plus loin et d'en finir avec ce que certains ressentaient comme une hiérarchie interne. Dorénavant, les réunions de préparation réuniront les soixante conseillers et seront animées par des comités d'animation. Ces derniers seront composés de dix personnes tirées au sort parmi les conseillers volontaires et seront aussi en charge d'animer la vie du conseil, dont les réunions plénières. L'animation sera collective et à tour de rôle. Leur autre mission : être un lien permanent avec les coordinateurs des conseils de quartier. Cette charte offre les conditions pour plus d'implication dans la vie citoyenne. Si beaucoup saluent ce changement et le voient comme un pari audacieux et innovant, cela n'a pas manqué de faire grincer des dents. Ainsi, lors de son intervention, un ancien président de conseil de quartier a mentionné que « pour mener des projets, il fallait de la motivation, de la ténacité et de l'autorité ». Maintenant, il s'agit de transformer le pari en réalité. Pour cela, certains intervenants ont mis en avant la nécessité de mettre en place rapidement un programme solide de formation pour les nouveaux conseillers et d'opérer des ajustements très pratiques, si cela s'avère nécessaire.

Toutefois, un couac s'est glissé dans cette ouverture plus participative puisque la charte a été adoptée en septembre alors que l'appel à candidature a été lancé en juillet. Les 650 personnes ayant déjà candidaté l'ont fait sous l'ancienne charte et vont être tirés au sort sous la nouvelle. Pour éviter tout soupçon d'éluder les débats, n'aurait-il pas été préférable de donner le coup d'envoi des candidatures après le conseil du 10 septembre ?

Des commissions fortement suggérées

Dans son rapport, l'Observatoire a émis l'idée, pour favoriser une meilleure représentation de l'ensemble de la population, qu'il y ait un correspondant sur les thématiques du handicap. Avec la nouvelle charte, la mairie du 14e a inscrit six thématiques d'intérêt local et décidé de proposer la création de commissions : Propreté, budget participatif, handicap, climat, démocratie locale, JO-2024. Pourquoi ces thématiques plus que d'autres ? Par exemple, l'objet de la commission démocratie locale est de participer aux travaux de l'Observatoire de la démocratie participative et à la mise en place de la plateforme citoyenne. Or, depuis que l'Observatoire existe, des membres des CdQ

L'Observatoire des conseils de quartier et de la démocratie participative

Prévu depuis la seconde charte des CdQ du 14e arrondissement, l'Observatoire installé depuis 2002 est en charge de « faire part des principaux acquis et problèmes constatés et de proposer des suggestions et des améliorations » a minima à travers un rapport annuel.

Il est composé de treize membres : un par CdQ désigné par l'ancien bureau, et sept personnalités désignées par la mairie d'arrondissement (dont le président de l'Observatoire).

En mars 2018, il a rendu son rapport aux élus avec des propositions pour améliorer le fonctionnement et la vie des conseils. Ces dernières ont servi de point d'appui aux changements inscrits dans la charte votée cette année.

ont toujours participé sans qu'il ait été besoin de mettre en place une commission spécifique pour cela. Plus incompréhensible encore est la commission JO-2024. En quoi ces derniers sont-ils un projet structurant pour l'arrondissement ? Selon la mairie, il s'agit de « faire vivre l'héritage des Jeux olympiques ». Mais, pour faire vivre cet idéal, ne serait-il pas plus utile, par exemple, que la Ville de Paris compense les baisses voire les suppressions des subventions aux associations sportives décrétées par le gouvernement. Tous les jours, les animateurs, bénévoles et salariés, entraînent des jeunes, leur apprennent la vie en société par le sport, avec des moyens de plus en plus faibles. Ils font vivre cet héritage des JO et il faut les soutenir. Plus qu'une commission, c'est une volonté politique qui est nécessaire.

Suivi des vœux et des dossiers : peut mieux faire

S'il pointe comme positif que les vœux adoptés par les CdQ soient quasi-systématiquement passés en conseil d'arrondissement, l'Observatoire remarque que la suite qui leur est donnée est beaucoup moins claire. Et de constater que les élus référents, chargés de suivre les dossiers, n'ont pas fait leurs preuves tout au long de ces années. Espérons que, pour ce mandat, ils rempliront ce rôle ! Ensuite, des vœux nécessitent de solliciter le niveau parisien. Les conseillers ne le savent pas tous et, de bonne foi, croient que les vœux adoptés en conseil d'arrondissement sont automatiquement présentés en conseil de Paris. Cette fois-ci, la nouvelle charte précise que « les vœux adoptés ne sont pas systématiquement remontés au conseil de Paris, ils doivent être portés par un groupe politique ou un conseiller de Paris, conformément au règlement intérieur du conseil de Paris ».

La mairie du 14e a choisi de favoriser plus d'implication des habitants dans la vie locale et ces derniers ont répondu présents. Il serait dommage que la pratique du « cause toujours », en ne faisant aucun retour ou si peu sur le suivi des dossiers, démotive les conseillers de quartier et fasse échouer l'ouverture démocratique de cette nouvelle charte. Mais rappelons le, il est impératif que les nouveaux conseillers soient formés, au préalable, aux arcanes de la vie publique. Et que la mairie, lorsqu'elle est sollicitée, réponde présente.

CHANTAL GODINOT ET MURIEL ROCHUT

Pour en savoir plus : <https://www.mairie14.paris.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier>

Observatoire de la démocratie participative : <https://www.mairie14.paris.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier/l-observatoire-des-conseils-de-quartier-et-de-la-democratie-participative-228>

COMPARAISON DE L'ORGANISATION DES CDQ

Charte précédente	Charte 2018
<p>Conseillers 56 membres tirés au sort parmi la liste des candidats : 32 dans le collège habitants 14 dans le collège personnes ressources 10 dans le collège associations</p>	<p>Conseillers 60 membres tirés au sort parmi la liste des candidats : 30 femmes et 30 hommes</p>
<p>Dont pour le Bureau 6 membres 4 membres élus du collège habitants, 1 élu du collège personnes ressources et 1 élu du collège associations Élection du président et du vice-président de ce bureau par l'ensemble du CdQ</p>	<p>Dont pour le Comité d'animation 10 membres parmi les conseillers volontaires, tirés au sort si plus de 10 volontaires</p>

Résultats du budget participatif 2018

Une participation en hausse pour la sélection des 12 projets lauréats pour notre arrondissement, issus parfois d'initiatives regroupées, déposées par des conseils de quartier, des associations, des directeurs d'école, l'office municipal des sports, des particuliers...

En tête des suffrages, une bagagerie pour les sans-abris (500 000 €).

Proposition d'ouverture d'un lieu d'accueil, d'information, de rencontre avec des bénévoles, mailon d'un parcours de projet d'insertion. L'aménagement doit permettre aux personnes SDF le stockage d'effets personnels pour quelques jours et comprendre un espace sanitaire. La mairie négocie avec l'Assistance-Publique-Hôpitaux de Paris le

prêt d'un bâtiment désaffecté situé à l'arrière de l'hôpital La Rochefoucauld, 6, avenue René Coty, proche du Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Quatre projets de création, d'extension et de rénovation de lieux pour les habitants.

En bordure des quartiers Montsouris-Dareau et Mouton-Duvernet, reconversion des bains-douches désaffectés (100 m²) situés en rez-de-chaussée de l'école du 12-14, rue d'Alésia, en salle polyvalente municipale (950 000 €). A proximité des Puces de Vanves, dans la partie piétonne de la rue Prévost-Paradol, reconversion de locaux d'entreprise en lieu polyvalent, géré en mode participatif par la Régie de quartier, autour d'un espace bistro, Le Local (180 000 €). Au cœur de la Cité de

l'Eure, extension de 100 m² de l'Espace Maindron, géré par l'association Florimont, pour l'accueil et le développement des activités : échanges de services, écrivain public, aide aux formalités en ligne... (220 000 €). Dans le quartier Plaisance, rénovation technique (électricité, acoustique) et restructuration de l'espace du Moulin, association œuvrant depuis plus de 30 ans dans l'accompagnement des familles et la réussite scolaire (65 000 €).

Dans le domaine du sport : coup de pouce à la pratique par l'installation d'agrès en accès libre et pour tous les âges à proximité des stades, dans des espaces verts... (300 000 €), rénovation du sol et de l'équipement basket du gymnase du Cange (300 000 €), des sanitaires et d'un espace d'accueil à la piscine Henri Dunant (550 000 €).

Pour les écoliers, un cadre de vie enjolivé par des fresques murales participatives (entrées, couloirs, préaux, cours de récréation) dans plusieurs établissements (245 000 €). Pour tous, une douzaine de cabanes à livres, accessibles aux enfants, dans les squares (40 000 €), un jardin partagé sur le toit du stade Elisabeth (600 000 €) et la modernisation de l'éclairage sous le pont du chemin de fer reliant la porte Brancion au métro Porte de Vanves (250 000 €).

La Page regrette simplement que de grosses opérations qui devraient être financées par la Ville de Paris hors budget participatif prennent la place de projets plus modestes mais correspondant aux vœux et initiatives des habitants.

FRANÇOISE COCHET

Projet urbain Maine-Montparnasse

● En matière d'urbanisme, la concertation peut-elle faire bouger les choses ?

Ane Hidalgo voudrait que la rue de Rennes aille jusqu'à la gare Montparnasse et rêve de remplacer le centre commercial Montparnasse par une rue piétonne bordée de boutiques.

Depuis mai dernier, la concertation a été lancée*, invitant les habitants des 6^e, 14^e et 15^e arrondissements, riverains du quartier Montparnasse. Après une première réunion publique côté 15^e fin mai, deux marches exploratoires ont été organisées courant juin, allant de la place du 18 juin à celle de Catalogne, en passant par le jardin Atlantique et le square Gaston-Baty ; un atelier participatif a eu lieu début juillet au Consulat de la Gaité, espace provisoire installé rue Vercingétorix. De ces moments de discussion où chacun s'exprimait très librement, il est ressorti un sentiment assez fort de saturation vis-à-vis de l'extension du commerce dans ce quartier (cf. *La Page* n°119).

Vendredi 21 septembre, au gymnase Mouchotte, l'agence Ville ouverte a rendu compte des travaux de la concertation, complétés par une enquête en ligne, en présence des maires du 6^e et 15^e, et de Marianne Auffret, chargée des grands travaux, qui représentait la maire du 14^e. Jean-Louis Missika, adjoint de la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, a annoncé que quatre équipes d'urbanistes** sont mises en concurrence pour présenter un projet tenant compte des résultats de la concertation ; l'équipe lauréate sera connue début 2019.

L'opération urbaine à venir (entre 2024 et 2030) sera aux mains d'opérateurs privés, propriétaires du centre commercial. Et les habitants du quartier – pas seulement les écologistes – redoutent le pouvoir exorbitant des investisseurs financiers. Or, entre mai et septembre, le

discours officiel a changé de ton : si la rénovation de la Tour Montparnasse et du Centre international du textile sont en route (permis de construire déposé pour la première et en cours pour la seconde), les élus se sont montrés interrogatifs sur l'avenir du centre commercial, parlant d'éventuelle réhabilitation, voire de destruction pour laisser ensuite la place à un espace vert ! Ce ne sont bien sûr que des paroles, mais on veut espérer que les souhaits des habitants soient pris en compte avant des décisions aux conséquences durables.

FRANÇOISE SALMON

* C'est l'agence Ville ouverte qui a été chargée par la Ville de Paris d'animer cette démarche.

** 1-Rogers Stirk Harbour + Partners / Lina Ghotmeh / Michel Desvigne / Une Fabrique de Ville / SCET / Franck Boutté Consultants / Systematica / Ingérop ;

2-TVK / Allies and Morrison LLP / Base / Ville en œuvre / Immo G Consulting / Karine Destarac / Alphaville / Cuesta/Roland Ribí et Associés / Elioth / Setec / VPEAS ;

3-UAPS / Atelier Jacqueline Osty / OaskaProd / Abers Consulting / LIGL / Alphaville/Franck Boutté Consultants/NOX Ingénierie/ BMF/ OGI ;

4-L'AUC AS / Data architectes / Office Kersten Geers David Van Severen / Muller Van Severen / Catherine Mosbach / DS Avocats / Franck Boutté Consultants / Vraiment Vraiment / Bollinger+Grohmann / EGIS / BMF

La locomotive de Montparnasse

Avenue du Maine, sur une partie de la façade sud de la « base-vie » des « ateliers Gaité », est apparue, après neuf jours de travail en nacelle, une fresque magnifique due à Bruska, artiste lyonnais formé aux Beaux Arts de Saint-Etienne. La locomotive, qui rappelle l'accident de 1895, est taguée de nombreuses dédicaces rendant hommage au cercle proche du peintre et aux amis du projet.

L'œuvre culmine à 25 mètres non loin du sommet des 8 étages, sur près de 300 m².

Une nouvelle coopération entre Unibail-Rodamco et Art-en Ville.



© FRANÇOISE SALMON

La salle du 105, rue Raymond-Losserand

Dans son numéro précédent, *La Page* expliquait que le collectif Pour le 105 regroupant des associations d'éducation populaire, citoyennes, des compagnies artistiques et un conseil de quartier, travaillait pour redonner vie à cette ancienne salle de spectacle du 105, rue Raymond-Losserand (cf. *La Page* n°119). Ce projet avait été validé comme éligible au budget participatif parisien (BPP) de 2018 pour un montant de 1,2 millions.

Le 16 juin, la mairie du 14^e* a souhaité rencontrer les membres du collectif et leur a annoncé que la mairie d'arrondissement, a décidé d'inscrire à son budget 2019 la somme de 570 000 € pour une remise aux normes de cette salle, afin de débloquer des discussions, trop longues semble-t-il, avec le bailleur la société Immobilière 3F. Cette remise aux normes concernera l'électricité, la ventilation, le système d'incendie et l'isolation phonique. La mairie a également informé les personnes présentes que si la Ville de Paris (via sa direction des Affaires culturelles) aura la gestion de la salle, le quotidien sera assuré par la nouvelle direction du Théâtre 14 remplaçant Emmanuel Dechartre, qui part à la retraite à la fin de la saison 2018/2019. Ce recrutement passe par un appel d'offres avec un cahier des charges dans lequel – les élus présents l'ont à maintes reprises répété – la direction devra co-construire l'occupation du 105 avec le collectif et les acteurs du quartier.

Au cours de la discussion, trois hypothèses ont été posées : le retrait du projet au BPP, le maintien du projet au BPP pour un montant moindre, le maintien du projet avec le mon-

tant initial. La décision du collectif devait être prise rapidement car la commission ad hoc décidant des projets soumis au vote du mois de septembre se réunissait le... 19 juin. Et il y avait un week-end entre les deux.

Le choix a été de retirer le projet du BPP 2018 mais le collectif a émis plusieurs demandes à la mairie. Tout d'abord que les conditions permettant un accueil en mode établissement recevant du public de plus de 100 personnes figurent dans le cahier des charges destiné à l'aménagement de la salle. Ensuite, le collectif souhaite avoir au moins deux représentants au conseil d'administration de l'association gestionnaire du Théâtre 14 pour garantir un travail en coopération. Enfin, que dans le cahier des charges de la nouvelle direction figure clairement l'expression « l'utilisation de la salle 105 se fera en relations étroites avec les acteurs du 14^e ».

Les craintes du collectif

Or, à la lecture de l'appel à candidatures pour l'emploi à la direction générale du Théâtre 14, il apparaît : « A moyen terme : la gestion par le Théâtre d'une deuxième salle, située dans l'arrondissement et dédiée à des activités de répétition (dans la mesure où cette salle ne pourra pas, a priori, recevoir de public), est à l'étude. La gestion de deux salles permettrait au théâtre de structurer et développer des formats d'accueil en résidence d'équipes artistiques, ainsi que de renforcer son ancrage territorial, dans son quartier, son arrondissement et à l'échelle de Paris et du Grand Paris, dans le cadre d'une stratégie durable associant les acteurs locaux. ». S'il est fait allusion à une ouverture du Théâtre 14 aux acteurs locaux,

comme le souhaitait le collectif 105, l'annonce que cette salle serait dédiée à des activités de répétition ne correspond en rien aux demandes du collectif, ni aux engagements pris lors de la réunion du collectif avec les élus du 14^e. Lors d'une réunion du conseil de quartier Pernety, le 14 septembre, Jean-Louis Robert est intervenu pour faire part des craintes du collectif. Didier Antonelli a répondu que ces craintes n'étaient pas vraiment fondées et que la mairie du 14^e gardait une grande vigilance sur la question.

Il serait vivement regrettable que le retrait du vote au budget participatif du projet « 105 » aboutisse à une situation opposée à ce que de très nombreux acteurs du 14^e souhaitent : une grande salle ouverte au public qui soit un espace culturel, citoyen et d'éducation populaire.

MURIEL ROCHUT

(* Carine Petit (mairie du 14^e), Didier Antonelli (mairie-adjoint en charge de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative), Mélody Tonolli (mairie-adjointe en charge de la Culture, de la Jeunesse, de la Politique de la ville et de l'Éducation populaire).

SERVICES PUBLICS À UNIVERSITÉ POPULAIRE DU 14^E

Tous les jeudis, entre le 15 novembre et le 13 décembre, de 19h30 à 21h30, l'Université populaire du 14^e propose un cycle dédié aux services publics.

A l'heure où les services publics sont remis en cause de multiples façons et où leur image se brouille, le cycle proposé vise à clarifier un certain nombre de notions fondamentales (service au public, fonction publique dans ses diverses composantes – d'État, territoriale, hospitalière –, politiques publiques, État providence, services d'intérêt général). Il s'agit d'en comprendre les origines, les évolutions actuelles, les enjeux, voire les alternatives. Plusieurs domaines d'intervention publique seront abordés (santé, logement...). La dimension européenne de ces questions sera également présentée.

Jeudi 15 novembre, salle Moulin des Lapins : Introduction historique et état des lieux. Cette séance présentera les politiques volontaristes, menées à partir du milieu du XIX^e siècle, en France, par la puissance publique et d'autres acteurs pour répondre à des besoins collectifs. Avec Pierre Bauby, directeur de l'observatoire de l'action publique de la Fondation Jean Jaurès

Jeudi 22 novembre, salle des mariages de la mairie du 14^e : Le logement, exemple de service public : depuis les lois créant les HBM jusqu'aux organismes de logement

social, avec pour fil conducteur l'intervention publique face aux contraintes du marché. Avec Jean-Claude Driant, professeur école d'urbanisme de Paris

Jeudi 29 novembre, salle des mariages de la mairie du 14^e : La santé, domaine de prédilection de l'action publique : autour de la construction de l'hôpital public puis de ses difficultés. Avec Christian Chevandier, historien, professeur des universités

Jeudi 6 décembre, salle des mariages de la mairie du 14^e : L'Europe et le service public. De la constitution d'un modèle social-démocrate majoritaire dans l'après 1945 jusqu'à la lente acceptation par l'Union européenne de la notion de service d'intérêt général. Intervenant : Éric van den Abeele, maître de conférences, Université de Mons-Hainaut

Jeudi 13 décembre, salle Moulin des Lapins : Remise en cause des services publics et évolution. A partir de deux exemples (la distribution de l'eau, la recherche et l'université), débat sur les choix, l'efficacité, les moyens et les modalités de l'action publique. Avec Célia Blauel, Présidente de «Eau de Paris», et Annick Jacq, chercheuse, Université Paris-Sud

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions « La Page » est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Équip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre « la main à La Page ».

Ont contribué à ce N°120 : Arnaud Boland, Jean-Louis Bourgeon, Françoise Cochet, Marie-Lize Gall, Dominique Gentil, Chantal Godinot, Alain Goric'h, François Heintz, Michèle Maron, Muriel Rochut, Françoise Salmon, Frédéric Salmon, Emmanuelle Salustro, Christine Sibre, Brigitte Solliers, Annette Tardieu et Janine Thibault. Maquette : Carlos Sanchez Robredo

La Page www.lapage14.info  fr-fr.facebook.com/lapage14  twitter.com/LaPage14

Entre deux numéros, des événements en cours sont sur www.lapage14.info

Enfourcher sa bécane dans le 14^e arrondissement : la vélorution

- Au moment où le *Plan vélo et mobilités actives* vient d'être lancé par le Premier ministre et où celui de la Ville de Paris pour 2015-2020 en est à sa troisième année d'application, qu'en est-il de la bicyclette dans le 14^e arrondissement ?

Son importance croissante se manifeste à travers l'évolution rapide des usages, les aménagements de l'espace public et le développement du commerce de cycles. Il s'agit bien là d'une « vélorution »*. Espérons, et faisons en sorte qu'elle permette à la petite reine de trouver sa juste place dans une circulation encore plus apaisée de l'arrondissement.

* Le terme a été créé par l'association francilienne éponyme.

Évolution des usages du vélo

Les signes d'un engouement réel pour la petite reine sont tangibles depuis quelques années dans chacun des quartiers. La suprématie de l'automobile propre aux Trente glorieuses (1945-1975), traduite par un urbanisme de dalle (Maine-Montparnasse), des autoroutes urbaines (le projet de radiale Vercingétorix, de sinistre mémoire) et des parkings souterrains, s'avère remise en question même si ses traces sont durables (les places de Catalogne et du 18-Juin-1940 demeurent de véritables échangeurs routiers). Face aux méfaits du trop-plein automobile (encombrement, pollution, effets néfastes pour la santé), l'aspiration à des modes de transport alternatifs se fait jour.

Pourtant, la part de l'usage du vélo dans les modes de déplacements reste très modeste : 3 % à l'échelle nationale (25^e rang dans les États de

l'UE), et 5 % à Paris. Selon Sylvie Lekin, adjointe à la mairie chargée de la voirie, le 14^e se place à cet égard dans la moyenne parisienne.

Des déplacements très variés

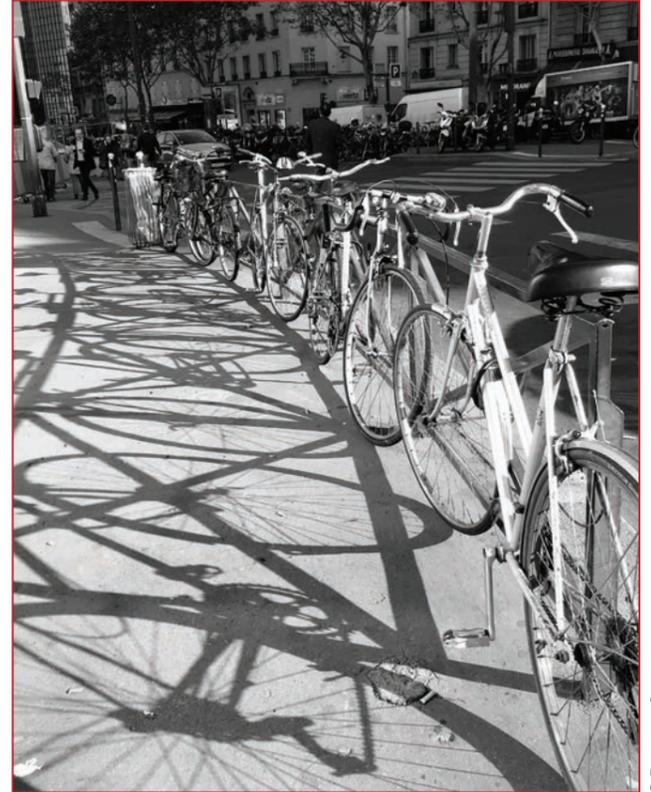
La bicyclette cumule plusieurs vertus. Elle est un mode de locomotion non polluant, de faible encombrement, financièrement peu coûteux, socialement convivial, son usage est un exercice physique recommandé pour la santé. Elle est à la fois pratique et agréable pour peu que les conditions de parcours s'y prêtent. Pour autant, selon Denis Moncorgé, vice-président de Mieux se déplacer à bicyclette (Mdb), « Le vélo n'est pas encore considéré comme un mode de transport aussi important que les autres. Or le cycliste doit être considéré à égalité des automobilistes, des motards et des piétons afin qu'il soit possible de passer aisément d'un mode de locomotion à un autre. » Le citoyen mobile doit pouvoir utiliser successivement plusieurs modes de transport (multimodalité), dont la bicyclette, pour effectuer son trajet. Le 14^e ne répond pas encore parfaitement à ces besoins.

De plus en plus de professionnels se déplacent à bicyclette, notamment des artisans, des médecins pour leurs consultations. Des parents vont chercher leur enfant à la sortie d'école à bicyclette aussi bien qu'en trottinette. Des triporteurs ou vélos cargos permettent le transport d'une tierce personne mais aussi de marchandises. Aux Grands Voisins, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire au service de la grande précarité, l'association Biocycle utilise des vélo-triporteurs pour collecter des produits non consommés auprès de commerçants et les redistribuer. Un VéloMixer sert à des démonstrations de cuisine. Les progrès technologiques élargissent les usages. Les vélos à assistance électrique (VAE) ouvrent la possibilité d'en faire à ceux qui renonceraient sans cela. On peut voir des livreurs se faufiler dans la circulation, montés sur leur fixie, vélo à pignon fixe dont la roue arrière est montée sans roue libre. Son utilisation par les coursiers a explosé dans les villes américaines et en Europe au début des années 2000. Ils y voyaient l'avantage de ne pas se faire voler les pièces. Ils font corps avec leur monture, qu'ils peuvent diriger totalement à leur guise, au grand dam, parfois, des automobilistes et des piétons effrayés.

Enfin, si le 14^e arrondissement ne compte aucune association sportive qui se consacre à la bicyclette, il accueille la seule course cycliste de Paris intramuros, organisée par le club Paris cycliste olympique. Pour la trentième édition de la Nocturne Paris XIV, en juin dernier, le peloton a dévoré le tracé du boulevard Edgar-Quinet durant 62 tours.

Responsabiliser les acteurs

Léopold Hourquet, référent de l'association Paris en selle, souligne que beaucoup de gens n'osent pas pratiquer la bicyclette en ville, par peur, par manque d'habitude. Parmi ceux qui pratiqueraient si les



© FRANÇOISE SALMON

conditions s'amélioreraient, 60 % renonceraient car ils craignent le danger. « La priorité est d'entreprendre à leur égard une démarche de dialogue. Leur revendication principale est l'aménagement de l'espace public pour sécuriser l'usage ».

Cette sécurisation, d'ailleurs, apparaît comme un besoin pour le cycliste aussi bien que pour les piétons auxquels il peut parfois faire peur s'il enfonce le code de la route. La liberté de déplacement décuplée par la bicyclette requiert, à Paris comme dans les autres villes, un savoir vivre ensemble de la part de tous, pouvoirs publics et usagers, et un esprit civique en éveil chez chacun. Plus généralement, la mobilité accrue doit s'accompagner d'une responsabilisation du citoyen dans ses comportements, qu'il soit cycliste, motocycliste, automobiliste ou piéton. C'est un défi citoyen de plus à relever. À cet égard, la formation dès l'école et de manière permanente tout au long de la vie à l'usage de la bicyclette et au respect du code de la route serait une bonne chose, de même qu'une réflexion approfondie sur un permis cycliste et sur les conditions d'application de sanctions en cas de non respect.

FRÉDÉRIC SALMON

Les freins à l'usage de la bicyclette

Selon l'enquête réalisée par l'association Paris en selle en septembre et novembre 2017, pour alimenter le baromètre des villes cyclables*, et basée sur 14115 réponses pour la métropole du Grand Paris dont 7626 pour Paris (3,4 répondants pour 1 000 habitants), les principaux motifs de non-utilisation du vélo à Paris sont le sentiment d'insécurité routière, le manque d'aménagements cyclables, le trafic motorisé trop important, la vitesse des motorisés trop élevée, le risque élevé de vol de vélos, la respiration de l'air pollué. L'association Mieux se déplacer à bicyclette (Mdb), anciennement dénommée Mouvement de défense de la bicyclette, dénonce, quant à elle, le non-respect des cyclistes et de leurs pistes cyclables, un manque criant de places de stationnement pour les vélos, un réseau cyclable embryonnaire et très fragmenté.

* Le baromètre des villes cyclables, mis au point par la Fédération française des usagers de la bicyclette, est un diagnostic participatif des politiques cyclables locales, reposant sur 26 questions et une note sur une échelle de 1 à 6. Voir les sites : <https://www.fub.fr/fub/actualites/resultats-barometre-villes-cyclables-edition-2017> <https://parisenselle.fr/barometre-des-villes-cyclables/>

La route de Notre-Dame

Devant l'hôpital de La Rochefoucauld, saluons la copie de l'ancienne borne kilométrique en fonte bêtement sacrifiée en 2015 lors de travaux de voirie confiés à des vandales. A 500 m de là, toujours avenue du Général-Leclerc mais cette fois devant le cinéma Gaumont, une borne similaire avait été sauvée de justesse, la seule aujourd'hui authentique : à « 3km5 de Notre-Dame » (point zéro de nos routes), elle porte des indications peu lisibles sur l'altitude du lieu, sans qu'on sache ni sa date exacte (1870 sq.), ni à quels usagers elle allait servir le plus sur cette « route nationale n°20 » désormais urbaine.

JEAN-LOUIS BOURGEON



© ALAIN GORICH

De vrais logements pour les réfugiés

L'évolution des différents usages du vélo résulte pour une part d'aménagements destinés à apaiser la circulation, à permettre aux piétons de se réapproprier les espaces publics et les modes de transport doux. Ainsi en est-il du *Plan vélo 2015-2020* qui prévoit trois réseaux de voies cyclables dans Paris intra-muros : un réseau express vélo (REV) le traversant du nord au sud et d'ouest en est, un réseau structurant suivant le tracé des grands boulevards, et un réseau secondaire comprenant les autres voies.

Dans le 14^e arrondissement, le REV passe par les avenues du Général-Leclerc et Denfert-Rochereau, de la porte d'Orléans à Port-Royal. L'aménagement de l'avenue du Général-Leclerc qui eût été conforme aux souhaits résultant de la concertation citoyenne (avec une voie cyclable de 4 mètres de large, bidirectionnelle, continue et sécurisée par des bordures) s'est heurté à l'obstruction, par ailleurs légale, du Préfet de Police de Paris (cf. *La Page* n°118).

A double-sens

Pour le réseau structurant, faisant office de rocade, les pistes cyclables des boulevards des maréchaux Brune et Jourdan, de la porte de Vanves au stade Sébastien-Charléty, ont été refaites pour l'essentiel. Depuis la place Denfert-Rochereau, la nouvelle voie cyclable à double sens et sécurisée par des bordures de la rue Froidevaux, inaugurée le 18 octobre, s'interrompt rue Jean-Zay, pour reprendre, le long des rues Alain et Vercingétorix, jusqu'à la porte de Vanves et au-delà.

Le réseau secondaire, enfin, comprend l'ensemble des rues de l'arrondissement autres que les précédentes, qui ont vocation à devenir des voies à vitesse limitée à 30 km/h. Conformément à l'article R110-2 du code de la route, les chaussées y sont à double-sens pour les cyclistes. Sont d'ores et déjà dans ce cas, par exemple, tout ou partie des rues de l'Ouest, des Plantes, et Pernet, ainsi que des avenues Georges-

Lafenestre et de la Porte-de-Montrouge. La rue Daguerre a été entièrement requalifiée. En revanche, l'aménagement, par exemple, des rues d'Odessa, du Montparnasse, Delambre et Huyghens, situées entre les boulevards du Montparnasse et Edgar-Quinet, se fait encore attendre. Dans les zones dites de rencontre, enfin, le piéton a priorité sur le vélo qui a priorité sur la voiture, avec une vitesse limitée à 20 km/h. Les rues du Maine et de Coulmiers rentrent dans cette catégorie. L'aménagement des zones 30 dans l'ensemble de l'arrondissement devrait être terminé à l'automne 2019.

Un stationnement encore mal organisé

Une vélo-station souterraine est prévue à proximité immédiate de la gare Montparnasse dans laquelle existe, par ailleurs, un espace sécurisé Véligo de 60 places depuis septembre 2016. Dans chaque rue aménagée, la pose d'arceaux de stationnement à distance régulière s'avère indispensable pour éviter l'occupation anarchique des trottoirs, et cela de manière distincte, bien entendu, des stations Vélib'. Pour ces dernières (66 stations dans le 14^e), la situation semble se normaliser peu à peu. D'autres vélos partagés sans borne d'accrochage sont apparus ces derniers mois, comme Oxfo orange, tandis que Gobeebike vert pomme, et oBike jaune et gris ont déjà disparu, les opérateurs ayant renoncé. Ces vélos n'ont pas d'autorisation pour stationner sur la voie publique. C'est là un vide juridique à combler.

F.S.

Le Plan vélo et mobilités actives national, lancé le 14 septembre 2018, est disponible en ligne : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dossier-presse-plan-velo-et-mobilités-actives>

Le Plan vélo de Paris 2015-2020, adopté en avril 2015, est en ligne : <https://www.paris.fr/velo>

Des boutiques aux centres de réparation

Ces dernières années ont vu se multiplier les magasins de cycles. Échappent, semble-t-il, à la vague innovatrice high tech de la mobilité ceux qui restent fidèles à la bicyclette traditionnelle en se spécialisant dans la remise en état de vélos usagés ainsi vendus à moindre prix, comme OK ça Roule, 36 rue Pernety. Depuis 2005, son gérant a constaté que «de moyen exclusivement de loisir, le vélo est devenu aussi utilitaire pour la vie quotidienne dans le quartier». D'autres, dans l'esprit de l'économie solidaire, s'ouvrent à l'utilisateur pour qu'il répare lui-même sa bicyclette. Le réseau national Heureux-cyclage promeut et valorise l'activité des ateliers-vélos participatifs et solidaires, et contribue à leur diffusion. Tel est SoliCycle, 1-3 rue Prévost-Paradol, près de la porte de Vanves, qui partage son activité entre les ateliers d'autoréparation, la vente, la production mais aussi la formation. Des salariés de SoliCycle en chantiers d'insertion participent à la récupération de vélos hors d'usage pour les remettre en état de marche et les revendre. La bicyclette contribue ici à l'innovation sociale.

Certains ont dû évoluer pour s'adapter au marché, telle Vélo & Oxygen, 129, avenue du Maine, qui existe depuis 1988. Son gérant, Christophe Regnault, a pris la suite de son père en 2011, lorsque le magasin a intégré le réseau de distribution des marques Bianchi, Peugeot et Gitane. Il vend toutes sortes de vélos. Pour obtenir celui de

ses rêves, sur mesure, le client peut choisir chacun des éléments qui le composent.

Des roues de toutes tailles

De nouvelles boutiques, à l'enseigne souvent anglo-saxonne, sont apparues dans l'arrondissement avec les années 2000. Ainsi, Fixie Warehouse, 2bis, rue Bénard, spécialiste du fixie. Oubike, 11 rue Saint-Yves, spécialisé dans la location de vélos, existe depuis décembre 2014. Ecox Montparnasse, installé 136, avenue du Maine depuis cinq ans, vend exclusivement des vélos à assistance électrique. Le magasin Strida, ouvert 105, rue du Château depuis janvier 2017, propose des vélos pliants personnalisés, dont un modèle a valu le Prix du concours Lépine à son gérant, Stéphane Regnier. Celui-ci, à la suite d'un grave accident de plongée, s'est lancé dans un tour du monde à bicyclette, raconté dans son livre Jamais seul au monde. Le magasin Cyclable, installé depuis six mois au 122, boulevard Brune, fait partie d'un réseau de magasins (sept à Paris) et couvre tous les types de vélos, à assistance électrique ou non. Enfin, le magasin Mobility Urban, installé 11, rue Léopold-Robert depuis 2015, fait partie d'un réseau français spécialisé dans «la promotion et la fourniture de produits de mobilité urbaine alternative électrique pour tous» et propose donc des trottinettes, des monocycles (roues et gyroroues), et des skates électriques. La bicyclette se trouve ici dépassée.

F.S.

Extinction des feux...

● Espérons que la guerre des feux rouges n'aura pas lieu!

Lundi 17 septembre, dans le cadre d'«une semaine, un quartier», dans le préau de l'école du 69 rue de l'Ouest, Carine Petit, maire d'arrondissement, a présenté le bilan de l'expérimentation de dépose des feux tricolores dans le quartier Pernety - opération lancée le 20 novembre 2017 et qui devait se terminer à l'été 2018 (cf. La Page n°118).

Des chiffres pas toujours très parlants

Yann le Goff, de la direction de la Voirie parisienne, a commenté les résultats des enquêtes menées tout au long des mois d'expérimentation. Données parfois très techniques dont La Page retient les chiffres suivants :

– Il n'y a pas eu d'accident corporel aux carrefours concernés depuis l'extinction des feux (il n'y avait d'ailleurs eu aucun accident corporel grave entre 2007 et 2017).

– L'analyse du débit présente un trafic «dense» à l'heure de pointe du soir, d'environ 400 à 500 véhicules à l'heure, alors qu'on envisage l'installation de feux à partir de 800 véhicules à l'heure.

La vitesse des véhicules aux lieux de captage, pendant la journée, est restée globalement stable avant et pendant l'expérimentation : 74% en dessous de 30km/h, 25% de 30 à 50 km/h. Après deux mois, cette vitesse a légèrement augmenté pour baisser de façon plus importante au bout de six mois. La nuit, les vitesses sont plus importantes, mais là aussi, les résultats sont bien meilleurs après six mois.

– Les comportements des piétons sont observés depuis longtemps : avant novembre 2017, le chiffre donné était de 220 traversées irrégulières par heure au carrefour Losserand-Pernety, soit 4 traversées irrégulières par cycle de feu (3 seulement au carrefour Ouest-Géorgiev). Depuis novembre, la circulation piétonne est plus fluide puisque les périodes sont nombreuses sans aucun véhicule. Mais la direction de la Voirie admet que les automobiles «font peu de cas des piétons en général» et qu'il y a des progrès à faire dans ce domaine.

– La pollution a baissé significativement, mais cette baisse est à corréliser avec des conditions météorologiques favorables à la dispersion des polluants, dont l'effet a été ressenti dans tout Paris.

– Le bruit de fond est plus élevé au carrefour Losserand-Pernety (sans feux) qu'au carrefour Didot-Abbé-Carton (avec feux), mais les hauts

niveaux sonores y sont beaucoup moins importants.

Une enquête de satisfaction a été menée en mai dernier, portant sur 3550 personnes (dont 1650 au carrefour Losserand-Pernety) : 78 % se sentent en sécurité en traversant, mais 34% se disent stressés. 55% des personnes interrogées se disent satisfaites de l'expérience et 54% sont favorables à la suppression définitive des feux ; les enfants de moins de 14 ans préfèrent en majorité qu'on garde les feux.

La suite angoisse certains

Parmi la cinquantaine de participants à la réunion, la plupart étaient des opposants à l'expérimentation, qui avaient signé la pétition; ils se sont fait entendre assez bruyamment, dans une ambiance un peu tendue, ne laissant pas de vraie place au dialogue avec les habitants favorables à l'opération. La maire a tenu bon, faisant circuler elle-même le micro et refusant de répondre immédiatement aux injonctions de certains. Si elle satisfait sans doute la majorité dans le quartier, l'annonce en fin de réunion de la suppression définitive de la plupart des feux tricolores déjà masqués a donc été mal reçue par les opposants, en particulier les personnes malvoyantes qui s'estiment abandonnées par la mairie. Le directeur du Centre Forja a rappelé sa volonté de poursuivre le dialogue avec la mairie pour permettre le déplacement des piétons déficients visuels en sécurité : il s'agit de les protéger en contrôlant les risques.

Des citoyens – piétons comme cyclistes - ont cependant pu exprimer leur satisfaction, notamment ceux résidant aux carrefours en jeu, qui apprécient la baisse des nuisances sonores et le changement de comportement des automobilistes.

La maire, ainsi que ses adjointes à la voirie et aux affaires scolaires, ont présenté les actions de protection des piétons et de prévention qui seront mises en place avant la dépose définitive des feux. On note en particulier que les places de stationnement automobile à l'approche des carrefours concernés seront remplacées par des places de stationnement pour vélos, bien plus favorables à la visibilité; des dos d'âne seront installés rue Raymond-Losserand et d'autres déplacés (rue de l'Ouest). Les actions pédagogiques seront poursuivies dans les écoles du quartier.

On peut ainsi espérer que la guerre des feux n'aura pas lieu.

F.S.



© FRANÇOISE COCHET

Roule la Traverse!

En avril dernier (cf. La Page n°118), nous vous faisons part de notre inquiétude quant à la poursuite de l'utilisation de la traverse Bièvre-Montsouris. Le vote au conseil de Paris de fin mars, reporté à une date ultérieure, a déçu mais pas découragé tous ceux qui souhaitent sa pérennité. Dès avril, les démarches de sauvegarde reprennent, la pétition continue à circuler, les contacts auprès des instances de décision se multiplient et parallèlement la municipalité du 13e maintient sa vigilance.

Le vote du conseil de Paris

Le 22 mai, le conseil d'arrondissement vote à l'unanimité le vœu (un de plus!) proposé par le conseil de quartier Montsouris-Dareau : «d'une part de maintenir le fonctionnement toute l'année et tous les jours du transport en commun, la Traverse Bièvre-Montsouris; d'autre part que la Ville de Paris affirme sa volonté de sauvegarder la Traverse, enfin que ce vœu soit défendu par les élus de notre arrondissement au conseil de Paris». Cette nouvelle pièce au dossier, bien qu'encourageante, ne suffit pas à rassurer les habitants, tous attendent le vote du conseil de Paris. Enfin, la date est fixée au 2, 3, 4 juillet. Il est délibéré que la Maire de Paris «est autorisée à signer avec Île-de-France Mobilités (anciennement STIF), une convention de délégation de compétence au département de Paris pour l'organisation et la mise en place des trois lignes de bus de quartier traverse de Charonne, traverse Bièvre-Montsouris et traverse Ney-Flandre». La RATP continuera à assurer l'exploitation de ces trois services réguliers de transport jusqu'au 31 décembre 2024. Leur coût de fonctionnement restera assuré pour 90 % par la Mairie de Paris et 10% par Île de France Mobilités, la validation des billets étant récupérée par la RATP.

Les textes précisent qu'à compter du second semestre 2019, quinze véhicules électriques, dont trois de réserve, assureront le service des trois

lignes soit cinq minibus pour la Traverse Bièvre-Montsouris. Les itinéraires actuels seront respectés, et notre minibus sillonnera le quartier du lundi au dimanche de 7h30 à 20h30 selon une fréquence de 15 minutes. Pour la qualité du service, l'information des voyageurs sera renforcée en veillant à ce que le plan du trajet et le temps d'attente figurent sur le panneau des arrêts.

La bataille est gagnée, qu'en est-il aujourd'hui?

Quatre voitures assurent le service selon les délais de fréquence prévus mais si l'une d'elle subit une avarie quelconque, le temps d'attente risque d'être allongé, tout dépend évidemment du trafic. Certaines sont à motorisation électrique, leur charge, d'une durée de 8 heures environ, est assurée au centre Lebrun dans le 13*.

Aux arrêts, l'affichage de l'itinéraire et du temps d'attente se généralise mais beaucoup encore n'en sont pas pourvus. Les arrêts sont manquants pratiquement à toutes les stations non communes avec une autre ligne. Mais comme les autres bus tels que le 38, 62... la Traverse Bièvre-Montsouris figure sur la signalétique dans les couloirs de la station de métro Alésia. Petit à petit elle sera traitée comme un vrai bus, indispensable, même après 2024! Les habitants et usagers veilleront à sa pérennité, au maintien des acquis, voire aux améliorations.

Ce sauvetage résulte d'un long combat : voici presque 2 ans et demi, que le conseil de quartier Montsouris-Dareau donnait l'alerte, sensibilisant aux problèmes sociaux qu'engendrerait sa suppression. Bravo à ceux et celles qui se sont tant mobilisés, ils peuvent se réjouir en croisant ces usagers pour lesquels la Traverse demeure capitale.

JANINE THIBAUT

* Selon un temps équivalent à 6 ou 7 trajets du minibus.

Studio Raspail

Pour cette 20^e édition du festival de théâtre amateur de Paris, du 1^{er} au 10 novembre 2018, beaucoup d'auteurs contemporains. Ce festival est pour les collectifs d'amateurs l'occasion de monter sur scène dans le bel écrin du Studio Raspail, ancien cinéma d'art et essai niché dans un somptueux immeuble Art Déco.

Programme : à 20h30, sauf les 4 et 10 novembre

- 1^{er} novembre *Le quatrième mur* de Sorj Chalandon
- 2 novembre *Quichotte opéra Jazz* de Jean-Luc Lagarce (Les Envies polymorphes)
- 3 novembre *Les belles sœurs* d'Éric Assous (Le Rideau écarlate)
- 4 novembre, 15h30 *C'était mieux avant* d'Emmanuel Darley (Jardin Cour)
- 5 novembre *La réunification des deux Corées* de Joël Pommerat (Cie du Gnou)
- 6 novembre *La famille Latonnelle* – écriture collective (Cie Toujours debout)
- 7 novembre *Un doigt de madère?* de Georges Courteline & E. Bassan (Cie Roxane)
- 8 novembre *Littoral* de Wajdi Mouawad (Poulailler & Cie)
- 9 novembre *Le bon côté des choses* d'Alan Bennett (Chaos Léger)
- 10 novembre, 15h *Le lavoir* de D. Durvin et H. Prévost (Cie du Message)

Studio Raspail – 216, bd Raspail Pass : 30 € pour 10 spectacles – 1 spectacle : 10 €
Réservation : resa-festivaldeparis@fncta.fr Tél. 01 42 16 90 00



© D.R.

Fleurs d'ici

● Des bouquets pour soutenir l'horticulture française.

A 12 ans, Hortense Harang voulait devenir fleuriste, mais ses bons résultats scolaires la conduisent vers l'Institut d'études politiques. Elle devient journaliste à la BBC puis consultante en communication. À l'approche de la quarantaine, poussée par ses préoccupations environnementales, elle décide d'œuvrer pour la revalorisation de la filière des fleurs coupées locales auprès du consommateur et pour la défense des petits producteurs en créant une plateforme de livraison, Fleurs d'ici, sise depuis mai 2017 aux Grands Voisins.

Sur le modèle de l'Amap

Conséquence d'une production industrialisée et mondialisée (cf. *La Page* n°118) et aussi d'une absence de politique de soutien, la filière des fleurs coupées est en voie de disparition. Aucune réglementation n'oblige le commerçant à en mentionner la provenance, qui n'est pas davantage un sujet abordé dans les écoles de fleuristes.

Membre d'une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap), Hortense Harang y a puisé son inspiration : circuit court, production de saison et fidélisation du consommateur.

Pour permettre aux petites exploitations, souvent familiales, de perdurer, il faut pouvoir leur garantir l'écoulement de la production au moment de la floraison. Fleurs d'ici commercialise des bouquets (appelés paniers), à partir de 44 €, commandés sur un site internet, occasionnellement ou sur abonnement. Ils sont composés de feuillage varié, de fleurs épanouies et « de boutons qui poursuivront leur cycle de vie car ils n'ont pas subi le choc thermique d'une réfrigération de plusieurs jours », explique Hortense Harang. Ses premiers clients ont été des hôtels, des institutions, des entreprises. Fraîcheur garantie, insiste-t-elle : « Le jeudi, à 4h du matin nous allions collecter nous-mêmes les fleurs cueillies la veille, chez le producteur. Les bouquets étaient façonnés dans la matinée, avenue Denfert-Rochereau, et livrés le jeudi entre 15h et 21h à Paris et en proche banlieue, en vélo-tripporteur ou en scooter électrique ». Cette organisation perdure pour honorer les commandes du secteur événementiel.

Avec les fleuristes de quartier

« Notre présence aux Grands Voisins n'est pas fortuite, dit Hortense, l'insertion a fait partie du projet de démarrage. Des femmes hébergées sur le site ont participé à la préparation des bouquets pour le découpage et l'effeuillage des tiges, dans le cadre du dispositif Premières heures, mis en place par l'association Aurora, qui a développé la Conciergerie solidaire (cf. *La Page* n°115) et pris en charge tout ce qu'implique le volet insertion. Mais ce n'est pas notre modèle économique pour nous développer. Essaimer en ouvrant des ateliers Fleurs d'ici est trop coûteux et trop lent pour peser sur la production. Il y a urgence : en un an, deux producteurs sur les 30 restants en Ile-de-France ont déjà cessé leur activité. Or le commerce des fleurs par Internet représente 3 % aujourd'hui et devrait atteindre 30 %, un marché convoité par de grandes chaînes liées aux grossistes. Nous misons sur la constitution d'un réseau d'artisans fleuristes indépendants ouverts à notre démarche. Ce sont souvent des femmes seules, en reconversion, dont



© HORTENSE HARANG

les boutiques animent nos rues. Nous leur apportons du volume de commandes en leur demandant de confectionner des bouquets, au nom de Fleurs d'ici, en respectant notre charte – des bouquets de style « de jardin », composés de fleurs locales et de saison - mais en laissant libre cours à leur créativité ». Le réseau Fleurs d'ici s'étend aux métropoles : Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes, Strasbourg...

Lauréate du concours Les Audacieuses (soutien à l'entrepreneuriat social des femmes), Hortense s'est associée avec Chloé Rossignol, ex-chef de produit et acheteuse dans le domaine du jardin pour la grande distribution. « Nous ne recevons pas de subventions. L'économie sociale et solidaire ne dispense pas de trouver sa place sur le marché. On peut gagner sa vie, générer des bénéfices et créer des emplois en faisant bien les choses, conformément à ses valeurs, insiste Hortense. Il y a un prix à payer : j'ai plus souvent le nez dans les fichiers excel que dans les bouquets ! ».

www.fleursdici.fr

Dominique Weill Toutes mes vies

● Une autobiographie en toute simplicité dont plus de cinquante ans passés dans le 14e.

Dominique Weill a participé aux réunions de *La Page*, soutenant des actions qu'elle estimait justes. Elle aimait aussi à évoquer l'œuvre de son père, peintre, céramiste et dessinateur. Aujourd'hui, elle raconte son parcours dans un petit livre *Toutes mes vies* *.

Elle est née avec le cataclysme de la Seconde guerre mondiale qui lui enleva une mère et une grand-mère. Elle ne retrouva son père qu'au terme d'une longue captivité en Allemagne. Le ton de son livre est donné : « Juive sans religion, j'ai longtemps vu dans le communisme l'espoir des jours meilleurs. Je me suis mariée avec comme toile de fond la guerre d'Algérie. Puis il y a eu mai 68 qui s'est traduit pour moi par l'expérience du « vivre ensemble ». A part cela j'ai vécu une « vie normale » : j'ai fondé une famille, j'ai prétendu aider la science, j'ai développé une maladie bipolaire puis un cancer, je suis tombée amoureuse plusieurs fois... Enfin est né le besoin d'écrire ».

Dominique Weill évoque ses parents Raymond (1908-1997) et Jacqueline (née en 1908) mariés en 1937. Bibliothécaire à Sainte-Geneviève et à L'Heure Joyeuse (Paris 5^e), sa mère est arrêtée par la milice française comme résistante en février 1943, puis déportée à Auschwitz comme juive. Raymond, lui, reviendra meurtri de captivité. Durant ce temps, Dominique est élevée par sa grand-mère maternelle qui doit faire front seule à tous les dangers, ses autres enfants s'étant réfugiés en zone libre.

Dans les années cinquante, Dominique habite avec son père qui a repris son activité d'artiste peintre. L'appartement du 4, square Henri-Delormel (14^e) accueille les réunions de cellule du parti communiste auquel son père a adhéré. En fin de semaine, Dominique rejoint les Vaillants (scouts communistes) rue du Château. Vers 1955, elle milite

aux Jeunes Filles de France, mouvement également affilié au PC : « J'ai même vendu *l'Humanité Dimanche* au coin de la rue Daguerre et de l'avenue d'Orléans... Mes efforts pour héler les passants étaient couverts par la voix du fromager qui s'époumonait pour vendre sa marchandise ». Même après s'être éloignée des communistes, elle restera toujours une militante pour les causes qu'elle estime nobles. Pendant la guerre d'Algérie, elle participe aux manifestations de soutien aux Algériens, organisées par l'Union des étudiants communistes. Plus tard elle milite dans les mouvements des femmes en faveur de l'avortement. Puis elle s'implique dans la vie de son quartier.

A côté de la peinture, Raymond Weill pratique l'art de la céramique (voir *La Page* n°64), plus lucratif. Pour cuire ses créations, il utilise le four de l'atelier Arts et Feux, villa d'Alésia. En 1961, il acquiert son propre atelier au 38bis, rue Boulard puis un appartement dans la même rue où Dominique demeure encore. Armée d'un doctorat en sciences biologiques, elle se consacrera à la recherche en cancérologie jusqu'à sa retraite en 2001. Mariée en 1960 à la mairie du 14^e, elle aura deux enfants et cinq petits-enfants. Dominique raconte aussi son expérience du « vivre ensemble », dans les années 70, quand, avec une bande d'amis, ils s'installent dans une immense bâtisse entre Foix et Saint-Girons, en Ariège, faisant l'expérience d'une vie communautaire et pastorale qui dura quelque dix ans. « Nous n'avons pas changé le monde mais peut-être que ce monde-là nous changea un peu », conclut-elle.

FRANÇOIS HEINTZ

* Disponible auprès de l'auteure au prix de 10€ (90 p). Tél. 01 43 22 17 17

Le busabri s'est déplacé

Inauguré en avril 2009, le busabri à impériale des Enfants du Canal stationnait depuis sept ans rue Froidevaux. Les travaux d'aménagement d'une voie cyclable bidirectionnelle l'ont obligé à chercher une nouvelle place de stationnement dans l'arrondissement.

Depuis la mi-août 2018, le busabri a trouvé sa place au bout du boulevard Edgar-Quinet, le long du cimetière du Montparnasse, presque à l'angle de la rue Émile-Richard. Par rapport à son précédent emplacement, c'est juste de l'autre côté du cimetière ! Les riverains, à qui cette nouvelle situation a été présentée lors de la dernière réunion plénière du conseil de quartier Montparnasse-Raspail, semblent en majorité accueillants, voire bienveillants à l'égard des visiteurs du busabri.

Nous en avons profité pour aller rencontrer les personnes accueillies et les travailleurs sociaux qui les accueillent sans condition. Reportage dans le prochain numéro de *La Page*.

Un logement pour tous...

Samedi 17 novembre, à la mairie annexe du 14^e, de 14h à 19h
Un après-midi animé par des associations du 14^e et des acteurs du logement social

Dans un village de stands, vous trouverez des informations, des animations et des témoignages sur le parcours et la complexité de l'accès au logement.

Venez rencontrez les associations d'aide au logement qui vous guideront dans les démarches à suivre. La direction du logement de la mairie du 14^e et de la Ville Paris vous expliquera comment fonctionne le dispositif. Des bailleurs sociaux parleront des attributions et des échanges. Seront également présents les services sociaux, des avocats, des associations de locataires, une association pour le logement coopératif, une association pour gérer votre logement à louer...

...Mais à quelles conditions ?

Samedi 17 novembre, à la mairie annexe du 14^e, de 14h à 19h
La Fondation Abbé-Pierre a révélé fin septembre qu'un marchand de sommeil provincial et octogénaire loue une dizaine de « logements » de 0,9 à 6 m² dans son immeuble du n°4 avenue Jean-Moulin. Les loyers vont jusqu'à 480€ par mois, et les toilettes communes (à la turque) sont situées sur un petit balcon extérieur !

Les procédures ont été lancées cet été contre ce propriétaire abusif, mais un seul locataire a pu être relogé jusqu'ici, les autres restent dans leur taudis.

Il faut savoir que de telles situations existent aussi dans le 14^e arrondissement. des associations de locataires, une association pour le logement coopératif, une association pour gérer votre logement à louer...

Soirée-exposition à la Cité U



© D.R.

Le mercredi 7 novembre à 19 h, la Maison Heinrich Heine (Cité internationale universitaire, 27, boulevard Jourdan 75014) présente le livre d'histoire et d'art *Marcel Santi (1897-1986), Carnet de balles et... de voyage*, dessins et écrits des tranchées d'un Poilu de la grande guerre (cf. *La Page* n°117), avec une exposition de ses dessins.

Grand artiste et dessinateur témoin des tranchées, Marcel Santi, patriote et pacifiste, a gardé vivant le souvenir de ses camarades morts à la guerre. Ses dessins et écrits, restés longtemps ignorés, sont présentés pour la première fois au public. Ses œuvres constituent un réquisitoire plus actuel que jamais contre les guerres. La paix une fois revenue, Marcel Santi a œuvré pour le Mémorial de Verdun et pour des publicistes.

La soirée se déroulera en présence de Christiane Deussen, directrice de la Maison Heine, de Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, et de l'auteur Jean-Pierre Hammer.

Réservation conseillée pour cette soirée : contact@maison-heinrich-heine.org Tél : 01 44 16 13 00

Les trotskistes de la rue Daguerre

● Militance politique dans le style d'Alphonse Boudard

Dans son livre *Le Café du pauvre* (éd. de la Table Ronde, 1983), Alphonse Boudard (1925-2000) raconte, dans son style inénarrable, son retour à la vie civile, juste après la guerre en 1946. Divers petits métiers extravagants mais, surtout, ses expériences amoureuses entre Odette la catholique qui veut sauver son âme, Lulu la femme du charcutier, qui lui offre ses charmes imposants, Flora la comédienne initiatrice des beautés de l'art et Jacqueline la militante trotskiste avec qui il défilera de la Bastille à la Nation pour changer le monde. Mais, d'abord, il faudra subir les réunions du Parti communiste international, à l'époque où le PC orthodoxe (les moscou-taires) est à l'apogée de sa puissance. Extraits.

«Ça manquait tout de même de militants sa réunion de la cellule Denfert dans le fond d'une vieille cour pavée, rue Daguerre. Un local poussiéreux auquel on accédait par un escalier en bois plutôt bancal. Elle m'a présenté à ses camarades comme un jeune travailleur en rupture d'usine, une sorte de chomedeu volontaire... On était combien à cette réunion? Une quinzaine, tout au plus, je crois... Un ou deux barbiflards qui sortaient de leur XIX^e siècle, des contemporains de Jaurès, Jules Guesde... le reste, des jeunots... quatre ou cinq filles peut-être, des mômes qui ne m'ont pas beaucoup accroché le regard. Ça faisait un peu réunion de clandestins, la salle éclairée chichement... des brochures, des journaux, des tracts entassés sur des tables faites avec une planche et deux tréteaux... les jeunes, c'était mélangé étudiants et petits prolos.»

Pas rebutés par les bastonnades avec les gros bras de la CGT qui les «bordurent» sans ménagement à coups de matraques dans les meetings et les manifestations! «Jacqueline, ça la décourage pas un seul instant. Bien au contraire, elle prétend que tout a toujours commencé de la sorte... Jésus avec douze apôtres, Lénine qui traînait ses lattes à La Coupole à Montparnasse avant la guerre 14... Les staliniens avaient détourné le socialisme à leur profit ou tout au moins au profit de l'impérialisme soviétique.»

«La plus belle trouvaille du petit bataillon de la rue Daguerre, aller carrément porter la contradiction au candidat PCF du secteur, Léon Mauvais*, je crois, un camarade du bureau politique. Un dur de dur... Aller s'en prendre à cézig en pleine réunion, en pleine euphorie stalinienne, ça relevait du cabanon! La seule chose qui m'amusait un peu... que ça allait finir en castagne... Ça se passait dans les préaux, les salles de gymnastique des écoles communales, ces réunions de propagande électorale... On s'est glissé dans le fond d'une salle de classe rue d'Alésia avec Jacqueline et une douzaine de coura-

geux de la IV^e Internationale. Dans le lot tout de même deux ou trois ballèses, des ouvriers du bâtiment... des réfugiés espagnols, je crois me souvenir. Les thèmes de l'époque (en vue des élections des députés) à la réunion de la rue d'Alésia : le châtiement des traîtres, des collabos qui se prélassaient dans les prisons, l'école laïque, sa défense inconditionnelle, la lutte contre les trusts à la solde de l'étranger!»

Bien entendu, après l'intervention d'un des membres de la petite clique – traité d'hitléro-trotskiste par le camarade Mauvais – tout cela se termine en baston : «Sans avoir eu le temps de m'amuser à cette castagne, j'en avais pris plein la gueule. Trois ou quatre enfants de Staline, des jeunes du FUJP**, à me satonner dans un coin du préau. Les types de leur service d'ordre ont eu du mal à les calmer... les rameuter une fois que nous fûmes sur le trottoir de la rue d'Alésia, tous plus ou moins mal en point.»

L'histoire d'amour d'Alphonse avec Jacqueline ne dure guère que le temps de quelques meetings, quelques bagarres : «L'idéologie trotskiste ne mordait pas beaucoup sur ma couenne... ce qui m'attirait, c'était l'action et je me plaisais mieux avec les types de la rue Daguerre qu'avec n'importe quels autres... Je remarquais déjà que Paris est fait de petits cercles, de groupes qui ne s'intéressent qu'à une chose et qui ne connaissent rien d'autre la plupart du temps. Mes trotskistes de la rue Daguerre, tout ce qui ne touchait pas de près ou de loin à la politique, à la dialectique marxiste, n'existait par pour eux... ils réglait les problèmes avec quelques formules bien frappées, quelques sentences définitives. On vit tous plus ou moins dans des villages, des petits Clochemerle... ça tient chaud, on explique tout à sa façon, midi à sa fenêtre, dit la sagesse populaire.»

*Léon Mauvais, né en janvier 1902, mort en octobre 1980, est un syndicaliste et homme politique français, haut responsable du PCF et un des dirigeants de la CGT. Élu au Conseil municipal de Paris en 1935, puis réélu en 1945, il a siégé au Conseil de la République (les sénateurs sous la IV^e), élu du département de la Seine, de 1946 à 1948.

**Front Uni des Jeunesses patriotiques, mouvement de jeunesse communiste fondé après la Libération.



© ALAIN GORICH

Vu à Céramique 14

La main, pour moi, est plus qu'un outil, elle est aussi une forme de perception. Au même titre que l'œil éclaire l'objet et le met en lumière, la main, elle, est voyante. Combien de fois m'a-t-elle aidée à comprendre ce que mon œil n'arrivait pas à saisir, parce que la main touche, saisit, sent les hiatus d'une ligne et détecte l'erreur, tout en étant prête à la réparer. Elle n'est donc pas la docile ouvrière pour qui on voudrait bien la prendre, elle vient sauver l'œil quand il est dans le doute, et se mue en maître d'œuvre. Le toucher devient alors connaissance au service de l'intuition créatrice, en diffusant sa propre lumière.

ANNIE FOURMANOIR

Un autre regard sur mai 68

● Dans une douce soirée de septembre, Alain Jaubert est venu, en voisin, présenter son dernier roman, *Sous les pavés*, à la librairie Petite Lumière.

L'auteur est surtout connu comme réalisateur de nombreux films sur l'art, mais il a publié aussi récemment, en 2016, *J.M.W. Turner, Les carnets secrets* (un Beau-livre). L'ambiance dans la librairie est toujours conviviale et se termine par un verre. Amis et connaissances, lecteurs qui ont déjà lu le livre et futurs lecteurs qui veulent plus d'informations avant de se décider à acheter, échangent avec l'auteur et les autres leurs interrogations et leurs impressions. A. Jaubert, loin des pesants essais politiques qui ont fleuri ces derniers temps, choisit une autre approche : suivre les journées de quelques amis qui participent à ce bouillonnement créatif. Le plaisir de construire des barricades, de déterrer des pavés pour retrouver la terre jaune qui ressemble à une plage, de parler librement, de discuter inlassablement.

Ni Tolstoï ni Victor Hugo

Pas de noms propres, pas de grands événements. Jaubert dit, avec humour, qu'il n'est pas le Tolstoï de *Guerre et Paix*, ni Victor Hugo, pour suivre la multitude des personnages, qui rendrait la complexité de l'événement. Juste quelques personnages, du stratège chinois Sun Tsu à Camus, qui entrent en scène, subrepticement. Il est question de sons, d'odeurs, de lumières, de bonheurs, de gestes. «La fureur dont les lanceurs de pavés répètent la grâce, le délié, la souplesse des gymnastes antiques. Un grand geste du bras déployé loin en arrière du corps. L'autre bras pointé en avant pour équilibrer le mouvement des membres. Le corps entier tendu en un arc propulseur. Un bond en l'air pour accompagner le lancer. Le lâcher du projectile juste à la seconde où l'équilibre se rompt. La trajectoire est d'une absolue perfection balistique. Tout a été retrouvé par instinct.»

Se souvenir des slogans

On retrouve aussi, bien sûr, les affiches, les

slogans, certains classiques, d'autres peut-être inventés par l'auteur. «Vivez sans temps mort, jouissez sans entraves... Parlez à vos voisins... La nature n'a fait ni serviteurs ni maîtres, je ne veux donner ni recevoir de lois... Ne désespérez pas, faites infuser davantage... Mourez sans remords... Jadis le pavot, aujourd'hui le pavé... Ne me libère pas, je m'en charge... Nous sommes tous des indésirables... Il faut systématiquement explorer le hasard... ou Nous voulons une université populaire... L'imagination prend le pouvoir... La vie est un pur théâtre et la pièce est si réussie que personne ne désire partir à l'entracte... La police vous parle tous les soirs à 20 heures... Les cadences accélèrent, le chômage aussi... Laissons la peur du rouge aux bêtes à cornes... Salaires légers, chars lourds... La beauté est dans la rue... Mieux vaut mourir en lion que de vivre en mouton...».

Et aussi des réalités.

Les statistiques des hôpitaux avec leurs membres cassés et les blessures multiples montrent bien la violence des charges policières. Et la grève des éboueurs, laissant des masses d'immondices nauséabonds, illustre bien l'inutilité de certaines consommations.

Au cours du débat, un participant émet comme hypothèse qui ne sera pas contredite que le symbole de la fin de mai 68 n'est pas le défilé gaulliste des Champs-Élysées, ni les accords de Grenelle, mais le moment où l'essence revient dans les pompes et où les Français préfèrent le plaisir de la voiture à l'imagination d'un autre monde.

A souligner enfin que le format du livre le rend très pratique à mettre dans une poche de veste ou un petit sac, et rend sa lecture possible dans toutes les situations.

DOMINIQUE GENTIL

Alain Jaubert, *Sous les pavés*, Cohen&Cohen éditions, 2018, 154 p., 20€.

Quatorze cachalots cachés dans le 14^e

Platon avait repéré trois catégories d'êtres sur terre, les vivants, les morts et les gens de mer. C'est bien d'une singulière humanité que relèvent ces baleiniers affrontant le cachalot. En véritable loup de mer, Daniel Besace nous propose ce roman de la rentrée littéraire *Cachalot* chez Riveneuve éditions*, lui qui, né à Brest en 1970, devint mousse à seize ans et fit le tour du monde comme timonier sur un navire militaire.

Fondateur de la maison d'édition artisanale Carnet-Livres, Daniel a fabriqué 15 000 livres à la main. *Cachalot* est son premier roman, un voyage initiatique, plein de fantaisie et de gravité, comme un conte philosophique en réaction à l'attentat de Nice, le 14 juillet 2016. Profondément choqué par «ce camion blanc avançant dans la foule et dévorant les corps... détruisant la vie... j'ai tout de suite associé le camion à Moby Dick», explique-t-il dès les premières lignes. L'homme qui parle s'embarque alors avec fièvre sur son voilier en Méditerranée et file vers les Açores à la recherche du monstre à terrasser, comme un mal qui ronge notre monde. Une odyssée en solitaire où il parlera aux éléments, aux animaux et à des naufragés. A chaque fois qu'il fait

le point au sextant pour se repérer, il savoure le plaisir de faire des mathématiques. Un vrai repère qui le rattache au rationnel et au tangible : «Il se peut que les mathématiques, créées par instinct de survie pour compenser la folie des religions, soient nées de la mer...». Ce récit marin, entre *Naufragé volontaire* d'Alain Bombard et le fantastique des *Travailleurs de la mer* de Victor Hugo, se déroule comme un journal de bord «témoin des divagations» de l'auteur. Pêcheur ou prêcheur?

Pour le lancement de ce roman, Riveneuve éditions, petite maison d'édition indépendante située au 85, rue de Gergovie, a privilégié notre arrondissement en organisant un jeu de piste qui a permis à quatorze heureux de découvrir la cachette des livres offerts au public. Une vaste fresque inspirée des poissons et autres êtres marins créés par l'illustrateur Patrick Navaï, bien connu de notre quartier, a vu le jour sur le mur à l'angle des rues d'Alésia et de Gergovie.

F.H.

*Daniel Besace, *Cachalot* (couverture illustrée par Patrick Navaï), Riveneuve éditions (septembre 2018), 130 p., 15€



© FRANÇOIS HEINTZ

L'Atelier protestant

● Une association trop peu connue, logée dans la Faculté protestante de théologie.

A l'occasion des 50 ans du Récup'Art (voir ci-dessous), fêtés par une belle exposition en juin dernier dans le jardin du 83 boulevard Arago, nous avons pu discuter avec Patrice Rolin qui anime l'Atelier protestant* et cherche à mieux l'insérer dans la vie de l'arrondissement.

Au départ, l'association est d'abord un service d'animation des paroisses de la région parisienne (de Chartres à Troyes et de Pontoise à Nevers) de l'Église protestante unie de France : elle les accompagne pour se saisir des questions de société. Mais comme association loi 1901, L'Atelier protestant se veut un carrefour éthique et culturel et s'adresse bien sûr à un large public. En cela, il concerne les Quatorziens, indépendamment de leur rapport à la religion.

De même que l'Église catholique anime le collège des Bernardins**, l'Église protestante unie de France a l'Atelier protestant ! Les questions de société, la culture sont les domaines dans lesquels les manifestations les plus nombreuses sont organisées : un cycle de conférences sur les valeurs de l'argent a eu lieu l'an dernier, et un autre de débats sur les sens de la prison. L'immigration, les nouvelles formes de pauvreté sont aussi thèmes de réflexion. En ce qui concerne l'écologie, le travail va plus loin encore, puisque L'Atelier est une structure relais pour aider l'Église protestante à devenir « Église verte » ; en lien avec la paroisse de Plaisance, des films abordant ces questions ont été projetés à l'Entrepôt.

Le cinéma est une activité traditionnelle de l'Atelier qui décerne depuis 2009 un prix remis chaque année en janvier au Reflet Médicis ; les films sélectionnés sont porteurs d'une dimension humaine de « renaissance ». Depuis janvier 2017, les six films sélectionnés sont projetés lors d'un week-end dans l'amphithéâtre du boulevard Arago et le public attribue son propre prix.

Une insertion plus forte et plus ouverte dans le 14^e

La volonté de s'ouvrir et de se faire connaître dans le quartier est plutôt récente. Les expositions sur le Récup'Art d'Ambroise Monod et Alain Aghaïan, en 2015 et 2018 ont contribué à faire connaître le lieu, avec son petit jardin, valorisé par la présence des sculptures. Pendant la dernière exposition, les visiteurs ont été



© PATRICE ROLIN

invités à des ateliers de fabrication d'objets « récup'art » avec la collaboration de la Ressourcerie créative du 14^e arrondissement. 50 % des visiteurs de cette exposition sont venus du quartier et n'appartiennent pas au réseau protestant. Pour l'animateur de l'Atelier, l'ouverture est primordiale. Concernant par exemple le voisinage de la prison de la Santé, qui va rouvrir avec de nouveaux bâtiments, une réflexion pourrait être partagée avec les habitants du quartier pour envisager comment prendre en compte et accompagner cette réalité carcérale au cœur de la ville. L'Atelier protestant collabore aussi aux activités de formation du foyer franco-allemand « Le Pont » de la rue de Gergovie.

Concernant le domaine artistique, d'autres personnalités de l'arrondissement sont accueillies dans les locaux universitaires du boulevard Arago : par exemple, Joseph Kurhajec, artiste franco-américain résidant rue Didot, qui crée des objets habités, masques

et sculptures rappelant les fétiches africains ou les poupées vaudou y expose ses œuvres du 3 octobre au 4 novembre (entrée libre).

Dans le cadre de la préparation éventuelle d'une maison des pensées et des religions, la mairie d'arrondissement a invité la vice-doyenne de l'institut protestant de théologie : « Un signe positif de la place prise par notre association », souligne Patrice Rolin.

F.S.

* Ce nom de L'Atelier protestant a été adopté en 2014. Auparavant, l'association s'appelait L'Auditoire. Renseignements et programmes sur www.latelierprotestant.fr

** Ouvert en 2008, 20 rue de Poissy (5^e arrondissement), il veut faire se rencontrer formation, réflexion et création. Renseignements et réservations sur www.collegedesbernardins.fr

Ambroise Monod, Vulcain et artiste animalier

● « Œuvres de presque rien »⁽¹⁾, antithèse du rien du tout.

C'est au cœur de la mouvance de mai 1968, qu'Ambroise Monod, s'est lancé dans une démarche de création à partir de la récupération des rebus de la société de consommation. Comme il dit, en 1983 : « C'est le retour aux sources des sans illusion et sans destination, car enfin, il est vrai – et contrairement à ce qui se dit –, que tout ce qui brille est or, et par effet d'excellence, que le sens du dessus est dessous ». Il dit aussi « tendre à rendre visible la partie cachée de l'iceberg ». À la fin de ses études de théologie à Paris, il est nommé pasteur à Strasbourg en 1966, puis directeur de l'aumônerie universitaire protestante de Strasbourg en 1967 où il lance la démarche du Récup'Art ; il sera ensuite rédacteur en chef de différentes revues et engagé dans la formation professionnelle d'adultes à Paris. Il habite actuellement le 14^e et crée aussi dans son atelier de Baubigny, en Bourgogne.



© D.P.

Ses créations sculpturales, le plus souvent animalières, sont élaborées à partir d'objets devenus obsolètes ou de déchets - ou supposés tels - principalement métalliques, parfois découpés et soudés, mais aussi de pinces à linge, de DVD, et même de déchets naturels tels que du bois ou des éléments de squelettes animaliers. Il assemble ces morceaux en une synthèse qui interroge sur la valeur de l'objet ou qui fait sens, comme ces oiseaux courbés sous le poids du code civil qui leur tient lieu d'ailes. Ses sculptures représentent le plus souvent des animaux réels, souvent des oiseaux, des poissons,

des mammifères, mais aussi des créatures imaginaires. Ambroise Monod ressuscite des objets qu'il recycle dans une métamorphose créatrice et poétique. Son concept est un pied de nez à notre société de consommation. Autodidacte génial, ce demiurge jubilatoire participe au courant écologique. Il nous introduit avec humour à la prise de conscience de la valeur de tout ce que nous jetons. Ses œuvres témoignent d'une simplicité apparente, grâce à une pratique régulière (c'est en forgeant que l'on devient forgeron), et d'une volonté constructiviste. L'enthousiasme créatif guide son geste artistique inspiré aussi par son élan spirituel. Pour lui, « c'est le défi de la finitude : résur-

rection de la matière qui nous entoure en partageant une émotion. » On peut admirer son envol de corbeaux érigé dans le jardin du FIAP Jean Monnet (2), qui fête ses 50 ans en 2018, en même temps que le Récup'Art.

« Je suis sénégalais, même si cela ne se voit pas ! »

La jeunesse d'Ambroise Monod, jusqu'à 18 ans, s'est passée à Dakar au Sénégal. Il y a été marqué par l'économie de la débrouille, par la gaieté, la spontanéité et l'inventivité des pratiques locales. Il a ajouté à ce talent son originalité propre, saisissante, tantôt légère et ironique, inspirée par des fulgurances. L'artiste qui voit et récupère un objet, le montre sous un angle totalement étranger à sa destination première.

En 1969, Ambroise Monod a rédigé le Manifeste du Récup'Art, et déposé la marque en 1976, à l'Institut national de la propriété industrielle. Depuis 1997, ses expositions et interventions sont nombreuses. En 2017, il a été invité d'honneur du 114^e salon d'Automne à Paris (3). À deux reprises il a exposé avec un succès certain à la Faculté protestante de théologie, boulevard Arago, en juin 2015 « Rétrospective Ambroise Monod », et récemment en juin 2018 « Les 50 ans du Récup'Art », avec son complice lissier des Gobelins, Alain Aghaïan, aux lumineux tissages. Ambroise Monod entend éveiller la part de l'artiste qui sommeille en chacun de nous au travers d'ateliers de recyclage d'objets en tous genres. Son sens de la pédagogie nourrit son partage du Récup'Art et ses imitateurs sont nombreux. Ses ateliers organisés au cours de l'exposition, de deux dimanches de juin 2018, ont rencontré un grand succès intergénérationnel, avec une fréquentation importante d'enfants et jeunes. Vous pouvez admirer certaines des œuvres d'Ambroise Monod à la Faculté protestante de théologie, voisine de la prison de la Santé.

BRIGITTE SOLLIERS

(1) Sous-titre de son livre *Le Récup'Art*, illustré de nombreuses photographies de Daniel Fauchon, 1997, Librairie-Galerie Graphes, 24 p, prix ?

(2) 30, rue Cabanis, www.fiap.paris/

(3) <https://www.youtube.com/watch?v=raotd958kK>

**RETROUVEZ LE PROGRAMME
DES CINÉ-CLUBS ASSOCIATIFS
DE L'ARRONDISSEMENT
SUR NOTRE SITE
WWW.LAPAGE14.INFO**

● Où trouver La Page?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Jacques-Demy, Jourdan, Villemain), au parc Montsouris et dans les boutiques suivantes :

Rue de l'Abbé-Carton
n° 51, La Table des Matières

Rue d'Alésia
n° 1, librairie L'Herbe rouge
n° 73, librairie Ithaque

Rue Boulard
n° 14, librairie La petite lumière

Boulevard Brune
n° 183, librairie Arcane livres
n° 134, librairie presse

Marché Brune
Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché

Place Constantin Brancusi
n°4, Boulangerie

Rue Daguerre
n° 61, Bouquinerie Oxfam
n° 66, café Naguère

Rue du Départ
n° 1, kiosque Mireau

Rue Didot
n° 104, La Panaméenne
n° 108, Maryland

Rue du Général-Humbert
n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue du Général-Leclerc
n° 41, tabac des Catacombes
n° 44, kiosque Liza
n° 71, kiosque
n° 90, kiosque Jean-Moulin

Rue de Gergovie
n° 41, De thé en thé

Avenue Jean-Moulin
n° 12, librairie Sandrine et Laurent
n° 33, café Signes

Avenue du Maine
n° 165, tabac de la Mairie
n° 80, kiosque face au centre commercial

Rue du Moulin-Vert
n° 31, librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa
n° 20, librairie d'Odessa

Rue des Plantes
n° 38, Tabac
n° 44, Boulangerie

Boulevard Raspail
n° 202, kiosque Raspail

Rue Raymond-Losserand
n° 72, kiosque métro Pernety
n° 120, Au plaisir des yeux

Avenue René-Coty
Kiosque René-Coty

Rue Sainte-Léonie
n° 8, Le Moulin à Café

Rue de la Tombe-Issoire
n° 91, librairie

La Page

est éditée par l'association
L'Équip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

www.lapage14.info - 06 72 48 43 39.

contact@lapage14.info

Directrice de la publication :

Françoise Salmon

Commission paritaire 0623G83298

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

Octobre 2018